



**PRIX NATIONAL**  
DE LA **CONSTRUCTION BOIS**



© Charles Bouchaïb

## La nouvelle salle de sport de Parçay-Mesclay remporte le Prix National de la Construction Bois !

Mercredi matin, le nouveau complexe sportif de Parçay-Mesclay a reçu le Prix National de la Construction Bois. Le jury de ce prix qui valorise depuis 15 ans les plus belles réalisations en bois de France, a notamment souligné son exemplarité en matière **d'intégration paysagère, de conception bioclimatique et de recours aux matériaux biosourcés locaux.**

La construction d'un complexe sportif répond à une contrainte simple mais forte : répondre aux usages. À Parçay-Mesclay, trois sports avaient besoin d'une salle, le tennis, le judo et le tennis de table. Trois disciplines qui ont guidé les trois volumes, reliés entre eux par une toiture basse assurant la continuité tout en respectant l'identité de chaque pratique.

Cette composition en plusieurs entités permet également une grande flexibilité d'usage : chaque salle peut fonctionner de manière autonome selon les horaires et les besoins des différentes associations sportives de la commune.

Le traitement des façades répond, lui aussi, directement aux usages : opaque pour protéger, translucide pour apporter une lumière tamisée, ou transparent pour s'ouvrir sur le paysage.

## UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE EN MATIÈRE CLIMATIQUE

La structure est réalisée en bois, avec un remplissage en bottes de paille, la finition extérieure est assurée par un enduit traditionnel à la chaux sur paille et se décline, en intérieur, en enduit terre. La paille provient d'un agriculteur voisin, tandis que les enduits sont réalisés avec un sable local de la Loire et une terre locale de Langeais.

L'ouvrage garantit par ailleurs une conception bioclimatique aboutie, avec la présence de brises-soleil passifs, d'un auvent en bois au sud et 250 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture.

« La simplicité dans le dessin du bâtiment ainsi que son intégration dans le paysage nous ont séduit. La gestion des ambiances lumineuses selon les usages du site est remarquable »

Jury 2026 du PNCB

“

*Dans ce site, il nous semblait aller de soi d'employer le bois et de le mettre en valeur comme procédé à la fois constructif et de finition. Associé aux enduits chaux et terre, ce matériau naturel répond à la nécessité d'une insertion respectueuse pour un bâtiment de taille conséquente. Outre son aspect chaleureux qui donne naturellement envie d'en prendre soin, le bois apporte un confort acoustique associé à l'utilisation de matériaux absorbants. Il permet avec la paille une isolation thermique efficace et un bon déphasage pour le confort d'été.”*

**Adrien mondine,**  
architecte associé chez OYAPOCK architectes

**Pour en savoir plus, rencontrer les architectes et maître d'ouvrage :**

Contact presse :

Patricia GOMBERT - 06 08 98 28 59 - [patricia.gombert@bienfaitpourta.com](mailto:patricia.gombert@bienfaitpourta.com)

[WWW.PRIXNATIONAL-BOISCONSTRUCTION.ORG](http://WWW.PRIXNATIONAL-BOISCONSTRUCTION.ORG)

### Le concours

Depuis 2012, le Prix National de la Construction Bois (PNCB) s'affirme comme le concours de référence de la construction durable et bas carbone.

À la fois vitrine de l'innovation architecturale et moteur de la transition écologique du bâtiment, le PNCB met en avant tout type de réalisations bois allant des plus traditionnelles aux plus exceptionnelles, réparties sur l'ensemble du territoire français.

### L'organisateur : Fibois France

Fibois France fédère les 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois. Elle anime un réseau ancré dans les territoires et mobilisé pour le développement et la valorisation du bois, ressource renouvelable au cœur de la transition écologique. Par la concertation interrégionale et nationale, elle soutient les acteurs de la forêt, de l'industrie et de la construction, et conçoit des outils collectifs au service de la performance et du rayonnement territorial.

Organisé par :



Financé par :



Soutenu par :



En partenariat avec :



Le Prix National est organisé par **Fibois France**, soutenu financièrement par **France Bois Forêt**, le **Codifab**, et en partenariat avec **Prodigéo Assurances**, **PEFC France**, **Bois de France** et le **CNOA**.